

Date de la convocation : 02/04/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°

Séance du 8 AVRIL 2021 20-2021

Membres en exercice : 11

Présents : 8 Absents : 0

Représentés : 3 Pour : 11

Contre : 0 Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Un le Huit Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P,
STEHLE C, QUEVREUX M.

Absents représentés : MINAZZO D procuration à STEHLE C, KROGSDAHL A procuratio
à MORESMAU JP, NICAISE V procuration à SIEGEL R,

**Objet : SIGNATURE D'UNE CONVENTION avec HERAULT THD DE MISE A DIPOSITION de la
parcelle AB 292- Square Jean Moulin - pour l'installation d'équipement d'un réseau de
communications électroniques**

La société HERAULT THD est intervenue sur la parcelle communale AB 292, Lieudit
Le Village – Square Jan Moulin- afin de réaliser des travaux nécessaires à
l'installation d'équipements du réseau FTTH et a procédé à la pose de conduites et à
la pose de tubage.

La Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT Concède à Hérault THD un droit
d'occupation selon le plan délimitant l'emplacement réservé à cet effet, annexé à la
présente délibération et selon les modalités de la convention jointe.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir
délibéré

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention consentis à Hérault THD
Cette Convention prendra effet à la date de signature par les deux parties et sera
conclue pour la durée des ouvrages mentionnés.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
13 AVR. 2021
D.R.C.I.
GREFFE - P.F.R.A.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B.
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P.
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C.
		QUEVREUX M.